

# **Cours sur les IFRS**

**Accompagné de nombreux cas corrigés**

*Auteur Bernard Chauveau*  
*Docteur en gestion*

**Plan du cours et des cas corrigés  
disponible sur le Web :**

<http://ifrs-formation.eklablog.com/>

# Chapitre 1 : Introduction

## Plan du cours

- 1 - L'IFRS *Foundation*
- 2 - La validation et l'application dans l'UE
- 3 - Le Cadre Conceptuel
- 4 - La juste valeur
- 5 - Les documents à publier
- 6 - XBRL, le langage informatique des normes

# Chapitre 2 : La comptabilité des groupes

## Plan du cours

- A - Le périmètre de consolidation
- B - Les opérations de regroupement
  - 1 - Généralités
  - 2 - Les règles d'évaluation
  - 3 - Les écarts de consolidation et le goodwill
  - 4 - Les cas particuliers
- C - La consolidation des comptes (législation actuelle)
  - 1 - Généralités
  - 2 - Les méthodes de consolidation
    - a - La mise en équivalence
    - b - L'intégration proportionnelle
    - c - L'intégration globale
  - 3 - Les documents consolidés
- D - La réforme de mai 2011

## Liste des cas- corrigés (22 cas)

- A - Le périmètre de consolidation (5 cas)
- B - Les opérations de regroupement
- C - La consolidation des comptes (législation actuelle)
  - Consolidation simple sans écarts (7 cas)
  - Consolidation avec écarts (8 cas)
  - Déconsolidation (2 cas)

Consolidation simple sans écarts :

Série 1 : consolidation au jour de prise de participation

1.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)

1.2 Intégration globale (Bilan consolidé)

1.3 Toutes méthodes (Bilan consolidé)

Série 2 : consolidation X années après la prise de participation

2.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)

- 2.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
- 2.3 Toutes méthodes (Bilan et résultat consolidés)
- 2.4 Toutes méthodes (Bilan consolidé)
- Consolidation avec écarts :
  - Série 1 : consolidation au jour de prise de participation
    - 1.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)
    - 1.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
    - 1.3 Toutes les méthodes (Bilan et résultat consolidés)
    - 1.4 Toutes méthodes (Bilan consolidé)
  - Série 2 : consolidation X années après la prise de participation
    - 2.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)
    - 2.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
    - 2.2 Toutes méthodes (Bilan et résultat consolidés)
    - 2.3 Toutes méthodes (Bilan consolidé)
- Déconsolidation :
  - 1.1 Incidences de la déconsolidation sur le périmètre du groupe.
  - 1.2 Incidences comptables de la déconsolidation.

## **Chapitre 3 : Les actifs non financiers**

### **Plan du cours**

- A - Les stocks
- B - Les immobilisations corporelles
  - 1 - Les immobilisations de production
  - 2 - Les immeubles de placement
- C - Les immobilisations incorporelles
- D - Les locations
- E - Les coûts d'emprunt
- F - Les subventions publiques
- G - La réévaluation des actifs
- H - Les dépréciations d'actifs

### **Liste des cas- corrigés (37 cas)**

- A - Les stocks : méthodes et valorisation (5 cas)
- B - Les immobilisations corporelles (7cas)
  - Evaluation, composants, amortissement
- C - Les immobilisations incorporelles (3 cas)
  - Evaluation, recherche et développement
- D - Les locations (5 cas)
  - Location simple, location-financement, cession-bail
- E - Les coûts d'emprunt (3 cas)
- F - Les subventions publiques
- G - La réévaluation des actifs (6 cas)
- H - Les dépréciations d'actifs (8 cas)
  - Processus, unités génératrices de trésorerie

# Chapitre 4 : Les instruments financiers

## Plan du cours

- A - L'évaluation et la comptabilisation
  - a - Les définitions et les textes
  - b - Le traitement des actifs (IAS 39 et IFRS 9)
  - c - Le traitement des passifs (IAS 39 et IFRS 9)
  - d - La comptabilisation
  - e - Les opérations de couverture
- B - Les dettes et les capitaux propres
- C - Le résultat par action (IAS 33)
- D - Les informations à publier (IFRS 7)

## Liste des cas- corrigés (38 cas)

- A - B - L'évaluation et la comptabilisation, les dettes et les capitaux propres

Cas simples :

- Cas 1 Emprunt à coupon unique (vue de l'émetteur).
- Cas 2 Emprunt in fine avec frais d'émission (vue de l'émetteur).
- Cas 3 Emprunt remboursable par annuités constantes (vue de l'émetteur).
- Cas 4 Emprunt remboursable en actions (vue de l'émetteur).
- Cas 5 Achat à terme d'actifs financiers.
- Cas 6 Emprunt à taux variable sans frais d'émission.
- Cas 7 Emprunt à taux variable avec frais d'émission.
- Cas 8 Révision des flux prévisionnels d'un emprunt ou d'un prêt à taux fixe.
- Cas 9 Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti.
- Cas 10 Dépréciation évolutive d'actifs financiers au coût amorti.
- Cas 11 Couverture de juste valeur d'un emprunt au coût amorti.
- Cas 12 Couverture de cash flow d'un emprunt à taux variable.
- Cas 13 Couverture de juste valeur d'un portefeuille d'actions.
- Cas 14 Couverture de trésorerie sur opération en devises.

Cas d'entraînement :

- Cas 1 Emprunt à coupon unique (vue de l'émetteur).
- Cas 2 Emprunt in fine avec frais d'émission (vue de l'émetteur).
- Cas 3 Emprunt et prêt remboursable par coupon unique (vues de l'emprunteur et du prêteur).
- Cas 4 Emprunt convertible en actions (vue de l'émetteur).
- Cas 5 Emprunt convertible en actions (vues de l'émetteur et du souscripteur).
- Cas 6 Emprunt remboursable en actions (vues de l'émetteur et du souscripteur).

- B - Les provisions

- Cas 1 Provisions suite à une catastrophe.
- Cas 2 Provision pour garanties données aux clients.

- C - Le résultat par action

Cas d'entraînement :

- Cas 1 Augmentation de capital.

- Cas 2 Emission d'options.
- Cas 3 Emission, levée et péremption d'options.
- Cas 4 Emission d'un emprunt convertible en actions.
- Cas 5 Emission d'un emprunt remboursable en actions.
- Cas 6 Emission d'options de vente.
- Cas 7 Droits dans le résultat d'une filiale avec options en circulation.
- Cas 8 Droits dans le résultat d'une filiale avec un emprunt convertible en circulation.

Autres cas :

- Cas 1 Actions à dividendes prioritaires.
- Cas 2 Stock options.
- Cas 3 Emission d'actions nouvelles et de stock options
- Cas 4 Emission d'un emprunt convertible en actions.
- Cas 5 Emission d'actions privilégiées et d'obligations remboursables en actions.
- Cas 6 Augmentation de capital et émission d'emprunt remboursable en actions.
- Cas 7 Actions prioritaires de souscription d'actions, options d'actions, emprunt convertible et emprunt remboursable en actions.
- Cas 8 Emissions d'options de souscription d'actions avec exercice partiel.
- Cas 9 Emission d'emprunt convertible en action et augmentations de capital.

## **Chapitre 5 : Les autres normes**

### **Plan du cours**

- A - Les normes soumises à la permanence des méthodes
  - a - Les impôts (IAS 12)
  - b - Les avantages au personnel (IAS 19)
  - c - Les produits (IAS 18)
  - d - Les contrats de construction (IAS 11)
  - e - Les opérations en devises (IAS 21)
  - f - Les événements postérieurs à l'exercice (IAS 10)
- B - Les normes non soumises à la permanence des méthodes
  - a - La première application des IFRS (IFRS 1)
  - b - Les changements d'estimation et erreurs (IAS 8)
  - c - Actifs non courants destinés à la vente et activités abandonnées (IFRS 5)
- C - Activités particulières
  - a - L'agriculture (IAS 41)
  - b - Les assurances (IFRS 4)
  - c - Les activités de prospection et les ressources minérales (IFRS 6)

### **Liste des cas- corrigés (22 cas)**

- A - Les normes soumises à la permanence des méthodes
  - a - Les impôts
    - Cas 1 Amortissement partiellement déductible

- Cas 2 Amortissements fiscaux dérogatoires.
  - Cas 3 Emprunt convertible en actions.
  - Cas 4 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat.
  - Cas 5 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global.
  - Cas 6 Avantages au personnel.
  - Cas 7 Opération de regroupement.
  - Cas 8 Actif financier disponible à la vente.
- b - Les avantages au personnel
- Cas 1 Calcul des droits à la retraite d'un salarié.
  - Cas 2 Prestations définies non fondées.
  - Cas 3 Indemnités de départ en retraite.
  - Cas 4 Prestations définies en retraite fondées.
- c - Les produits (3 cas)
- Cas 1 Ventes au comptant et à crédit.
  - Cas 2 Ventes assorties d'un crédit promotionnel.
  - Cas 3 Ventes d'abonnements.
- d - Les contrats de construction (3 cas)
- Cas 1 Contrat de construction bénéficiaire.
  - Cas 2 Contrat de construction déficitaire.
  - Cas 3 Contrat de construction dont l'évaluation n'est pas fiable.
- e - Les opérations en devises (3 cas)
- Cas 1 Achat de marchandises à crédit à l'étranger.
  - Cas 2 Achat de matériel à crédit à l'étranger.
  - Cas 3 Conversion de comptes annuels.
- f - Les événements postérieurs à l'exercice (1 cas)
- Cas 1 Provision pour garanties données aux clients.